



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation dans les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Activités réalisées, résultats, leçons tirées et perspectives¹

Par Claude Tchamda, expert en statistique des prix, AFRISTAT²

Résumé

Les huit États membres³ de l'Union Économique et Monétaire des Ouest Africaine (UEMOA) publient depuis 1996 un indice harmonisé des prix à la consommation des ménages. La rénovation entreprise en 2008 se justifiait principalement par la nécessité de prendre en compte les changements de la structure de consommation et les évolutions méthodologiques de production des indices survenues depuis lors. Le champ géographique n'a pas été modifié entre temps par les États. L'insuffisance en ressources humaines et une faible internalisation financière persistent dans certains cas. Comme en 1996, la rénovation a comporté trois volets : enquête, prix et application informatique. Elle a abouti à une actualisation de la méthodologie et à une nette augmentation de l'échantillon. L'exploitation des bases de données générées par le volet enquête est allée bien au-delà des seuls coefficients budgétaires pour l'IHPC. Une nouvelle application informatique, plus stable et plus souple a été développée. Elle est multiposte et multi site et anticipe sur l'extension de la couverture géographique. La principale leçon tirée de ce processus est la nécessaire implication des organisations sous régionales d'intégration économique non seulement dans la phase d'implémentation mais également après. Il apparaît tout aussi important d'éviter que le processus d'harmonisation ne constitue un blocage ou un frein aux initiatives nationales d'amélioration du système de statistique des prix.

¹ Communication présentée à l'occasion de la réunion des experts de l'IPC du 30 mai au 01 juin 2012 à Genève.

² Au 31 décembre 2011, les pays membres de l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sont au nombre de 19: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

³ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

INTRODUCTION

L'harmonisation des indices des prix à la consommation des ménages dans les pays de l'Union Économique et Monétaire des Oues Africaine (UEMOA) est intervenue en 1996, soit deux années après la dévaluation du Fcfa survenue en 1994. À cette occasion, une méthodologie commune avait été adoptée et une enquête sur les dépenses des ménages réalisée dans la même période et selon la même méthodologie dans les principales agglomérations de cette zone. La collecte pour le calcul des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) se limitait à ces seules agglomérations. Un logiciel de calcul des indices des prix avait été conçu et mis en service. Depuis 1998, tous les pays de l'UEMOA et la commission elle-même calculent et publient mensuellement cet indice harmonisé. En 2008, soit 10 ans après, la Commission de l'UEMOA a décidé de procéder à une rénovation de cet indicateur. Pourquoi la rénovation et quelles sont les activités qui ont été mises en œuvre ? À quels résultats a-t-on abouti ? Quelles leçons peut-on tirer de cet exercice et quelles sont les perspectives ? La présente communication vise à apporter des réponses succinctes à ces interrogations.

1- Pourquoi la rénovation ?

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a subi une seule modification depuis son lancement en 1996 : le passage de la COICOP à 10 fonctions à la COICOP à 12 fonctions. Les structures des dépenses établies à l'occasion de l'enquête sur les dépenses des ménages de 1996 sont restées inchangées. Bien que le logiciel de traitement permette l'introduction de nouveaux produits, très peu de responsables de calcul de l'indice se sont livrés à cet exercice entre temps. Les nouvelles fonctions de consommation issues du passage à 12 fonctions présentaient un nombre assez réduits de variétés. Par ailleurs, sur certains points notamment les formules de calcul des indices élémentaires, la méthodologie de l'IHPC 1996 ne correspondait plus aux normes de qualité admises, ce qui était plus ou moins préjudiciable pour des comparaisons internationales. Enfin, le logiciel de traitement, conçu pour traiter les données d'une seule entité géographique donnée, était uni poste.

La rénovation se justifiait donc principalement par la nécessité de prendre en compte les changements de la structure de consommation et les évolutions méthodologiques de production des indices survenues depuis 1996. L'extension de la couverture géographique a néanmoins été évoquée au moment de la prise de décision mais dans une perspective à plus ou moins long terme.

2- ACTIVITÉS RÉALISÉES

Comme en 1996, la rénovation a comporté trois volets : enquête sur les dépenses des ménages, enquête prix et développement d'une application informatique.

2.1 Le volet enquête

Pour répondre aux objectifs fixés, il a été décidé de réaliser l'enquête sur les dépenses des ménages en deux phases. La première est dénommée « enquête principale » et la deuxième « enquête complémentaire ». L'enquête principale a pour objectif spécifique de déterminer les coefficients de pondération de l'IHPC. La collecte de données associée à cette phase a duré 3 mois. L'enquête complémentaire a pour objectif de compléter les données de l'enquête principale pour couvrir une année entière de collecte, en vue de la détermination des coefficients de pondération des produits saisonniers. La collecte de données de cette deuxième phase s'est déroulée sur 9 mois. En résumé, la collecte de l'enquête sur les

dépenses des ménages s'est étalée sur 12 mois consécutifs.

L'échantillon des deux enquêtes était respectivement de 1008 ménages (comme en 1996) et de 1512. Ce dernier était réparti en paquet de 504 ménages enquêtés par trimestre.

2.2 Le volet prix

La mise en œuvre de ce volet a connu d'importantes innovations. Elle s'est accompagnée d'une revue complète de la méthodologie utilisée pour la production de l'IHPC96. Cette révision a été l'occasion d'intégrer les dernières évolutions des recommandations internationales en matière d'indice des prix à la consommation.

La formule de calcul des indices de variétés a été revue. La moyenne arithmétique a été remplacée par une moyenne géométrique beaucoup moins sensible aux valeurs extrêmes et possédant les propriétés souhaitées.

Le rapprochement technique avec le Programme de comparaison international pour l'Afrique (PCI – Afrique) a été assuré au travers d'une méthode d'échantillonnage qui a consisté à tirer l'échantillon des IHPC de ceux du PCI plus exhaustifs. Cette démarche a permis d'accroître le nombre de produits communs PCI-IHPC et a abouti à une nette amélioration de l'échantillonnage selon deux axes : augmentation du nombre de relevés et meilleure définition des produits.

2.3 La nouvelle application informatique

Le logiciel Chapo⁴, s'il a été un moteur important de l'harmonisation des indices des prix des États membres de l'UEMOA, présentait des insuffisances par rapport à la nouvelle donne. Sur le plan de la méthodologie des indices, les formules de moyennes arithmétiques ne pouvaient être changées sans reprogrammer l'application. Certains modules comme celui des nomenclatures secondaires n'avaient jamais été opérationnels. Enfin, l'extension à des indices nationaux nécessitera le recours à une collecte assistée par ordinateur. Etant uni poste, Chapo ne permet pas d'envisager le moindre développement dans le sens d'une collecte assistée par ordinateur.

Dans ces conditions, un nouvel applicatif de production s'avérait indispensable tant en ce qui concerne la méthodologie que la gestion pratique des données ou le passage à un environnement de collecte et de saisie décentralisée.

3- RÉSULTATS ATTEINTS

3.1 Volet enquête

Il a permis de calculer les coefficients de pondération actuels pour l'indice, d'identifier les principaux produits saisonniers ainsi que leur calendrier d'apparition et leurs pondérations mensuelles respectifs.

L'enquête de 2008-2009 a connu plusieurs améliorations méthodologiques par rapport à celle de 1996. Globalement, l'enquête de 2008-2009 a connu un taux de réponse très satisfaisant de plus de 90%. Par ailleurs, dans l'ensemble, les coefficients de variation des estimations de dépense monétaire annuelle se situent autour de 5,1% pour l'enquête principale.

⁴ Calcul HARmonisé des Prix par Ordinateur

En outre, de nombreux travaux d'analyse comparative entre États de la sous-région ont été menés à partir des bases de données de ce volet dans les domaines de l'emploi, de la pauvreté urbaine et même de la sécurité alimentaire.

3.2 Volet prix

Le nombre de variétés créées est voisin de 700 pour tous les pays de l'UEMOA, le nombre de relevés mensuels dépasse 6000, soit un doublement par rapport à l'IHPC96. La définition des produits a été l'objet d'une attention particulière. Les variétés et produits élémentaires ont été conçus pour être repérés selon des descriptifs structurés, ce qui a renforcé la qualité des renseignements collectés et la synergie avec le PCI.

Par ailleurs, et en attendant la mise en production effective de la nouvelle application, les changements et les améliorations (formules de calcul, nomenclatures secondaires etc.) sont pris en compte au travers d'une macro réalisée sous Excel. En période de test de production, l'indice sera produit simultanément par l'ancienne plus la macro, et la nouvelle application.

Les principaux résultats sur l'amélioration de l'échantillon et l'augmentation significative du nombre de relevés figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Nombre de variétés, de points d'observation et de relevés (IHPC 96 et IHPC 2008) par pays

Pays	Nombre de variétés		Nombre de points d'observation		Nombre de relevés	
	IHPC1996	IHPC2008	IHPC1996	IHPC2008	IHPC1996	IHPC2008
BENIN	345	626	289	974	3300	6200
BURKINA FASO	327	722	316	919	3243	6079
COTE D'IVOIRE	392	684	759	1742	5345	8255
GUINEE BISSAU	323	655	412	771	2571	6224
MALI	231	650	402	1515	3304	6371
NIGER	341	669	278	1152	2921	6410
SENEGAL	340	650	820	1135	3200	7200
TOGO	362	647	222	727	3316	7795

3.3 La nouvelle application informatique

La première phase du développement de la nouvelle application a été la rédaction et la validation d'un cahier des charges informatique. Dans ce cahier est décrit en détail tout ce qui est attendu de l'application en termes d'architecture fonctionnelle, de menus et de fonctionnalités ainsi que les contraintes de la reprise de l'existant. Il convient toutefois de reconnaître que bien que le cahier des charges informatique soit passé par un processus de validation par les experts d'AFRISTAT, de l'UEMOA et des États, il a connu quelques évolutions et modifications au fur et à mesure du développement et du processus de recette de l'application.

Au-delà du calcul de l'indice IHPC, cette application à l'instar de Chapo, informatise les processus qui ont permis son élaboration. Un nombre important de ses fonctionnalités

correspond à la prise en compte de la méthodologie de production de l'IHPC. En plus de déterminer un indice avec la plus grande qualité possible, elle comporte un module qui permet la diffusion semi automatisée des informations relatives à cet indice. Les publications officielles sont automatiquement générées à partir de l'application. La nouvelle application est adaptée aussi bien pour un seul pays en vue de la production de l'indice IHPC de ce pays qu'à une institution communautaire ou régionale. Elle est multiposte et multiutilisateur. Contrairement à Chapo, la nouvelle application permet d'importer les fichiers de données saisies en dehors du logiciel et dispose d'un sous module permettant de gérer des échanges de bases entre les sites. De plus, des macros en Excel permettant de transformer les fichiers issus de l'ancien logiciel en un format qui les rend importable dans le nouveau ont été élaborées.

C'est une application client/serveur nationale et régionale. Elle permet de gérer quatre types de sites. Les sites communautaires, les sites nationaux, les sites régionaux et les sites infrarégionaux. Elle est structurée en 7 modules : paramétrage, initialisation, gestion des enquêtes, traitement, diffusion, utilitaires, collecte informatisée. Ces modules sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs sous-modules chacun. Cette organisation est calée autant que possible sur les étapes de mise en œuvre d'un indice des prix à la consommation. Elle intègre même le montage de maquettes de diffusion et permet d'organiser une diffusion automatique aux traves de la constitution de listes de diffusion suivant les publications. L'accessibilité aux différents modules ou sous modules est filtrée et limitée grâce à un système d'affectation des « droits » ou profil aux différents intervenants dans le processus de production et de diffusion. Sept profils ont ainsi été définis : supra opérateur, administrateur réseau, responsable de production, gestionnaire d'indice, superviseur, agent de collecte/saisie et consultation.

L'application a été déployée dans les États entre février et mars 2012 pour le test de production avant la réception officielle prévue à la fin de l'année. Un système de gestion des procédures de communication des anomalies constatées au cours de ces tests (Helpdesk ou gestion de tickets) a été mis en place. Ce dispositif permet à AFRISTAT de transmettre régulièrement les anomalies constatées sur le fonctionnement de l'application et de suivre à « temps réel » les solutions proposées par l'équipe de développement.

L'application offre à l'utilisateur la possibilité de constituer lui-même des nomenclatures secondaires aussi bien géographique que de consommation.

4- Leçons tirées

La mise en place de l'IHPC, accompagnée du développement d'une application devrait permettre aux États, de continuer à produire et de garantir effectivement l'harmonisation des indices des principales agglomérations de la sous-région. Cette garantie de continuité est le résultat d'un suivi et d'une assistance soutenu des États de la sous-région par la Commission de l'UEMOA depuis 1996. Depuis cette année, les experts prix des Instituts nationaux de statistiques (INS) de la zone se réunissent régulièrement au travers du Groupe de travail. Les principaux utilisateurs que sont la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et la Banque de développement des États de l'Afrique de l'Ouest participent à cette réunion. Un point de l'ordre du jour des réunions de ce Groupe est le passage en revue des

dispositions du règlement de la Commission de l'UEMOA relatif à l'IHPC et de s'assurer de son respect par tous. Cette disposition institutionnelle semble maintenir une certaine pression sur les INS au moins pour ce qui concerne la publication régulière de l'IHPC dans la sous-région.

Toutefois, la faiblesse de l'internalisation financière et la limitation des ressources humaines demeurent. Plusieurs États semblent avoir abandonné ce domaine à l'institution communautaire. Il y a très peu d'initiatives nationales dans le domaine au sein même des États. Si non, comment comprendre que l'on ait attendu et que l'on compte toujours sur l'UEMOA pour l'extension de la couverture de l'indice au niveau national ? Un dispositif de rénovation avec des opérations simultanées d'enquêtes auprès des ménages et de collecte de prix entre des États inégaux en termes de ressources financières aussi bien qu'humaines est lourd et présente des contraintes assez fortes sur le plan technique.

Un tel processus ne peut qu'être exceptionnel. L'apurement des données d'enquêtes ainsi que celui des prix de base relevés sur les douze mois de l'année 2008 ont été réalisés au cours des ateliers communs. C'est également le cas pour le calcul des pondérations. Une entreprise d'harmonisation du processus d'extension des IPC sur l'ensemble des pays, financée et conduite de manière centralisée suivant les mêmes principes risque d'accentuer les contraintes matérielles et financières, et retarder les États les plus entreprenants. Il est souhaitable que les États soient libres de prendre des initiatives individuelles de recherche de financement avant de solliciter éventuellement l'appui de l'UEMOA qui a déjà défini un cadre d'harmonisation dans ce sens.

L'une des principales difficultés rencontrées a été le passage de l'ancienne à la nouvelle application. Comment devra-t-elle être opérée ? Quels fichiers récupérer de Chapo (en service depuis 1996) ? Comment et sous quelle forme ? Ces questions n'ont survécu qu'au cours du processus de développement. Il a fallu trancher entre le désir des utilisateurs de retrouver toutes les données (des prix relevés aux indices agrégés) et toute l'organisation depuis 1996 et la nécessité ne pas retarder le processus de développement et donc de récupérer uniquement les données « indispensables » pour la constitution des séries longues d'indices, de l'ancienne application dans la nouvelle. La prise en compte de ces questions lors du développement d'une nouvelle application en remplacement d'une ancienne et au travers de procédures plus ou moins simples à maîtriser est capitale pour son acceptation par les utilisateurs.

La disponibilité sans condition des experts d'AFRISTAT et des informaticiens commis au développement de l'application a constitué une condition nécessaire de réussite de ce projet. Le processus de développement de l'application a été marqué de multiples séances de travail entre les experts d'AFRISTAT et les informaticiens de la société adjudicatrice.

5- Perspectives

Dans le processus de mise en œuvre de ces deux grandes opérations d'harmonisation, AFRISTAT (qui intervient dans une vingtaine de pays) a élaboré des méthodologies, des manuels et des outils harmonisés adaptés au contexte et à l'environnement de plusieurs pays. Concernant la perspective d'extension de la couverture de la mise en œuvre des IPC à couverture nationale, la nouvelle application la prend en compte et permet que les indices

nationaux, au cas où ils seraient calculés, demeurent comparables entre les pays. L'application a ainsi été conçue pour gérer plusieurs types d'organisation du processus de production des indices des prix à la consommation des ménages à couverture nationale. Elle anticipe sur l'éventualité d'une extension plutôt progressive de la couverture de l'indice à l'ensemble du pays, en partant de la principale agglomération.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la rénovation de l'IHPC de 2008 engagée par l'UEMOA au profit de ses États membres s'est inscrite dans une perspective de consolidation des acquis de la production de l'indice harmonisé des prix à la consommation de 1996 (IHPC96) et du développement du cadre harmonisé. En raison de la faiblesse des moyens tant humains que financiers qui semble persister dans certains pays, les champs géographique et la population de référence de l'indice ont été conservés. L'application développée dans le cadre de ce projet a tenu compte de ces contraintes en anticipant sur l'éventualité d'une extension plutôt progressive de la couverture de l'indice à l'ensemble du pays, en partant de la principale agglomération. Les États qui le désirent peuvent étendre la collecte à d'autres régions sans avoir besoin d'une nouvelle application informatique. L'application développée étant ouverte à l'ajout d'autres modules et pouvant gérer plus d'un indice ou plus d'une formule de calcul d'indice.